



INSTRUCTIONS D'EXPEDITION D'EQUIPE SPECIALISEE ET EXPERIMENTEE DANS LES FOIRES ET SALONS AU MAROC

Pour le transport de vos matériels vers le salon

Chers Exposants,

Nous avons le plaisir de vous informer que les organisateurs du Salon **CFIA MAROC 2018 de Casablanca, Gl Events et La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, recommandent**, les sociétés **EXPO PLUS et TIMAR, pour le transport de vos matériels d'exposition.**

Notre expérience sur cette manifestation et notre connaissance des formalités douanières au Maroc, nous permettent de vous garantir une prestation logistique complète :

Transport par AIR et/ou par CAMION • Livraison sur site • Formalités de douane •
Stockage • Assistance sur site

*Depuis l'enlèvement de vos matériels en vos locaux,
Jusqu'à livraison sur site d'exposition,
Nous sommes votre interlocuteur unique.*

Vous trouverez en annexes nos habituelles recommandations quant à la préparation de vos documents et de vos matériels.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Espérant vous servir cette année,

Bien cordialement,



EXPO PLUS
2 RUE DU MEUNIER
ZAC DU MOULIN
95700 Roissy en France
France
Contact : Nadia BOUJEMIL

Tel : + 33 (0)1 30 11 93 73
Port : + 33 (0)6 89 75 50 31
Email : boujemil.nadia@expo-plus.fr



TIMAR
Immeuble N° 1 Rue1
Quartier Oukacha
20580, Casablanca,
Maroc
Contact : Khadija CHARROUD

Tel : + 212 (0)5 22 67 60 00 Ext 254
Port : + 212 (0)6 62 59 71 73
Email : k.charroud@timar.ma

NOTRE PRESTATION

Avant le salon

- Enlèvement à votre domicile, ou réception à nos quais
- Vérification, étiquetage et chargement pour transport aérien ou routier
- Formalités de douane d'exportation de France
- Transport par Air ou Route depuis nos quais jusqu'à Casablanca
- Formalités de douane d'importation à destination
- Camionnage & déchargement sur camion au site d'exposition
- Collection des emballages vides.
- Assistance sur site d'un membre EXPO PLUS et/ou TIMAR



Après le salon

- Livraison des emballages vides
- Reprise des colis sur site d'exposition
- Formalités de douane de réexportation du Maroc
- Acheminement et mise à FOB au port ou aéroport d'embarquement
- Transport par Air ou Route depuis Casablanca a rendu nos quais Roissy CDG
- Formalités de douane de réimportation en France
- Enlèvement au dépôt ou aéroport d'arrivée
- Mise à disposition à nos quais, ou re-livraison à votre adresse

➔ *Depuis la prise en charge de vos produits en vos locaux et jusqu'à leur livraison sur stand, nous nous chargeons de tout !*

CALENDRIER D'EXPEDITION

Dates de regroupements à nos entrepôts

MODE DE TRANSPORT	Remise des documents (pour contrôle)	Remise des colis
	Lundi 27 Aout 2018	Jeudi 30 Aout 2018
	Lundi 03 Septembre 2018	Lundi 10 Septembre 2018

Nota : pour un service maritime, nous consulter.

Si vous souhaitez un enlèvement en province, merci de nous en faire la demande 3 à 4 jours au préalable.

Si vous nous faites livrer vos colis, notre adresse est :

EXPO PLUS
ZAC du Moulin
2 rue du Meunier - 95700 Roissy en France

Nadia BOUJEMIL
Tél : 01.30.11.93.73 - 06.89.75.50.31

E-mail : boujemil.nadia@expo-plus.fr

PREPARATION DES COLIS

Emballage

Pour les produits devant être réimportés en France, les emballages doivent être réutilisables après l'exposition, et doivent pouvoir supporter les inconvénients de plusieurs manipulations, manutentions, et stockage. Nous vous recommandons d'utiliser des emballages rigides pour les matériels fragiles, voire des calages intérieurs.

Pour les produits dangereux (parfums, aérosols ...), un emballage réglementaire et les déclarations adéquates seront exigés.

Pour les produits de valeur : (maroquinerie, articles de luxe ...) évitez les emballages cartons ! Préférez des caisses fermées à cadenas (à codes !) : les colis restent souvent en zones sous douane sans que nous puissions les surveiller.

Emballer séparément les produits en exportation temporaire et ceux en exportation définitive.

➔ Dans tous les cas, utilisez des emballages adaptés aux produits que vous expédiez : en cas d'avarie pendant le transport, les compagnies d'assurances vérifieront ce point en premier lieu.

Important : Fumigation :

Les emballages contenant du bois doivent être fumigés avant toute expédition. Les caisses et palettes concernées doivent mentionner le marquage réglementaire aux normes NIMP15.

Marquage

Quel que soit le type d'emballage utilisé, caisse ou carton, il est indispensable d'indiquer sur au moins 2 faces:

Nom de l'exposant
c/o SALON CFIA MAROC 2018
Foire de Casablanca
Maroc

N° du stand
N° du colis (ex : 1/3, 2/3, 3/3)
Made in (pays d'origine)

➔ Un bon conditionnement, un bon étiquetage :
une façon simple de limiter les risques d'avaries ou de perte au cours du transport

ASSURANCE

Il est indispensable que vos produits soient couverts par une Assurance Tous Risques.

TRANSPORT ALLER ★ SEJOUR ★ TRANSPORT RETOUR

Nous vous proposons de souscrire pour votre compte cette assurance, sur demande écrite, uniquement : (nous ne souscrivons aucune assurance systématique pour le compte des expéditeurs).

De même, les emballages ne sont pas compris dans les produits assurés, sauf demande expresse de l'exposant, avec mention des valeurs de ces emballages.

EXPO PLUS agit en qualité de transitaire / commissionnaire / organisateur de transport : sauf pour les enlèvements en région parisienne, nous n'utilisons pas nos propres véhicules, avions ou navires. En cas d'avarie, les conditions générales de ventes des sociétés propriétaires des moyens de transport seront applicables.

Tous dommages, avaries, pertes, vols constatés à la livraison des marchandises doivent nous être déclarés par courrier recommandé dans un délai de 72 heures, conformément à la réglementation des compagnies d'assurance. Passé ce délai, nous ne pouvons garantir une prise en charge de la réclamation par la compagnie. Enfin, les compagnies d'assurance détermineront si la demande de dédommagement est recevable au vu de la qualité et de la robustesse des emballages utilisés.

➔ Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter nos conditions générales de vente.

DOCUMENTS A ETABLIR

Pour la douane française

Exportation définitive de France (pour les brochures et autres objets promotionnels) :

- 2 listes de colisage originales en français (modèle sur demande)
- 1 lettre de représentation en douane originale (cf modèle sur demande)
- 6 factures originales en français sur laquelle doit figurer votre raison sociale, N° de SIRET, N° de TVA & N° EORI : A établir sur papier à en-tête, et reporter les informations suivantes :

- * Description et modèles des produits exportés
- * Quantités, par catégorie de produits
- * Valeur pour douane DDP CASABLANCA
- * Numéro de série pour les machines et appareils
- * Cachet humide de la société et signature manuscrite

→ Ne pas mentionner « no commercial value » ou « NCV ».

Exportation temporaire de France (pour les matériels d'exposition devant être retournés en France après le salon) :

- 2 listes de colisage originales en français
- 2 pouvoirs en douane originaux (cf modèle ci-joint)
- 1 carnet ATA à faire établir et visé par votre Chambre de Commerce locale.

Nous pouvons établir, sous certaines conditions, un carnet ATA pour votre compte

Il est important de nous adresser une copie de tous les documents demandés avant établissement des exemplaires définitifs originaux.

Les factures d'exportation définitives devront mentionner les informations suivantes :

Expéditeur :

La Raison sociale complète de l'expéditeur/exportateur
L'adresse de l'expéditeur/exportateur
Le Numéro de SIRET + Numéro d'identification T.V.A. + N° EORI

Destinataire :

TIMAR MAROC
C/O Nom de l'exposant
SALON CFIA MAROC 2018
FOIRE DE CASABLANCA
Casablanca, Maroc

IMPORTANT/RESERVES

Les importations de boissons & produits agroalimentaires sur le territoire marocain peuvent être soumis à des restrictions ou quotas pouvant nécessiter la mise en place de permis ou licence d'importation & inspections douanières. Nous vous recommandons de bien respecter notre date limite de remise des documents pour que nous puissions les adresser pour contrôle à notre agent Marocain.

Nous vous rappelons qu'en aucun cas EXPO PLUS ainsi que ses agents, correspondants, fournisseurs, ne pourra être tenu responsable de toute rétention ou destruction de vos échantillons par les autorités douanières marocaines pour non-respect avec la législation locale.

ASSISTANCE

Pendant la préparation de votre envoi

Notre équipe de spécialistes est à votre disposition pour vous aider à établir les documents d'exportation, pour les établir pour votre compte, ou pour définir, avec vous, les modalités d'expédition adaptées à vos besoins et impératifs spécifiques.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter :

Nadia BOUJEMIL

Tél : 01.30.11.93.73 - 06.89.75.50.31

E-mail : boujemil.nadia@expo-plus.fr

l'exposition : notre métier !